№ 4_HIVER_2023

ECONOMIE
REGION LAUSANNE

LAUSANNE ENTRE CE QUI PLAÎT ET CE QUI PÈSE

Prix Entreprises Formatrices 2023

DISTINCTIONS
HUIT ENTREPRISES FORMATRICES RÉCOMPENSÉES

DÉMOGRAPHIE
LAUSANNE, GRANDE VILLE LA PLUS JEUNE DE SUISSE

© Hugues Siegenthaler

Entreprises

Faites le pas vers la simplicité

Nous prenons en charge votre prévoyance professionnelle. Grâce à plus de 115 ans d'expérience dans la prévoyance en Suisse romande, nous avons les spécialistes pour répondre à vos besoins, quelle que soit la taille de votre entreprise.
Ainsi, vous avez un partenaire sur qui compter.

Plus d'informations sur retraitespopulaires.ch/entreprises

Là, pour la vie.

Retraites Populaires

ÉDITORIAL

UN CONCENTRÉ DE VIE, **ET DE DIVERSITÉ**

Nº 4 // SOMMAIRE

5 CÔTÉ JARDIN, CÔTÉ COUR
6 LAUSANNE LA SPORTIVE
8 CULTURE ET ANIMATION
10 GRANDES ÉCOLES
14 DROGUE ET MENDICITÉ
17 MOBILITÉ
20 LE POIDS DES TAXES
25 ENTREPRISES FORMATRICES
26 LAUSANNE-LA-JEUNE

Alors que les lumières de Noël commencent à scintiller, votre magazine ERL explore les multiples facettes de Lausanne. Ce numéro se veut un reflet fidèle de notre ville, célébrant ses succès tout en restant lucide sur ses défis.

Côté jardin, Lausanne brille : reconnue pour son foisonnement culturel, son excellence académique et son esprit sportif, elle s'impose comme un modèle d'intelligence urbaine où la qualité de vie y est remarquable. Ces atouts, soulignés par des distinctions internationales prestigieuses, témoignent de son rayonnement. Sa position de ville la plus attractive de Suisse pour les jeunes de moins de vingt ans lui promet un avenir dynamique.

Cependant, côté cour, la réalité est plus nuancée : Les problématiques de sécurité, de trafic et les charges fiscales impactent le quotidien des habitants tous comme celui des entreprises. La présence de scènes de drogue à ciel ouvert et une mendicité croissante posent des défis sociaux urgents. Nous saluons toutefois les efforts des autorités lausannoises, avec lesquelles l'ERL tisse des liens toujours plus forts, en vue de répondre à ces enjeux avec humanité et efficacité.

A l'approche des festivités de Noël, nous vous invitons à vivre pleinement cette période. Malgré un *Bô Noël* légèrement réduit, l'esprit festif demeure intact. Même si les embouteillages peuvent parfois éprouver notre patience dans la quête du cadeau parfait, rappelons-nous de la magie qui réside dans les moments partagés.

Nous adressons à chacun de vous nos vœux les plus chaleureux pour ces fêtes. Que cette saison vous apporte joie, paix et moments précieux en famille. Ensemble, continuons à œuvrer pour que Lausanne reste une ville où il fait non seulement bon vivre, mais également un pôle de prospérité économique favorisant le développement et le bien-être de tous.

La rédaction

ECONOMIE REGION LAUSANNE

Economie Région Lausanne est une association économique qui s'engage, par des interventions, du financement ou des articles, dans les grands dossiers dont dépend la prospérité de la région lausannoise tant en matière d'urbanisme, de mobilité que d'infrastructures.

Paraît 4 fois par an

Rédactrice responsable
Helena Druey

Secrétariat ERL
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058 796 33 30
E-mail : info@economie-region-lausanne.ch

Régie publicitaire & abonnements
PCL Presses Centrales SA
Tél. 021 317 51 72
regiepub@pcl.ch

Mise en page et impression
PCL Presses Centrales SA
Chemin du Chêne 14 – 1020 Renens

imprimé en suisse

Coup de gueule ou coup de cœur ? Economie Région Lausanne est lu par de nombreux décideurs des mondes économique et politique. Exprimez dans ses pages votre opinion sur les thèmes qui vous enthousiasment ou qui vous révoltent. Par lettre ou courriel à l'adresse du secrétariat d'ERL indiquée ci-contre. Un espace vous sera réservé dans un prochain numéro.

LOGEMENT IDÉAL
société coopérative

Pour que les jeunes, les familles et les aînés puissent vivre dans des conditions adaptées à leurs revenus.

60 ans

Société coopérative spécialisée
dans l'immobilier à loyer abordable

logement-ideal.ch

DR

LAUSANNE CÔTÉ JARDIN ET CÔTÉ COUR…

La Ville n'en finit pas de recevoir des lauriers de la part de médias étrangers, de se distinguer lors d'enquêtes comparatives internationales. Dernier exemple en date : son cinquième rang parmi les 141 villes sur tous les continents et de toutes tailles prises en compte par le *Smart Cites Index 2023, enquête réalisée à l'IMD mesurant la capacité des villes à mettre l'intelligence urbaine au service des citoyens. Une sélection du New York Time en fait l'unique destination helvétique méritant le voyage en 2023. L'an passé, la voilà couronnée à Berlin du prix *Emerging Culture City*. Lausanne mérite-t-elle tant d'éloges ? Au quotidien vécu par la population, les entreprises et les commerces, la réalité est contrastée. Nombreuses et diverses sont les parts de lumière et d'ombre composant l'image de la capitale olympique. L'intelligence urbaine qui lui est reconnue par l'IMD serait-elle capable du meilleur du pire ?**

Le *Smart City Index 2023* de l'IMD mérite un détour. A la différence d'autres enquêtes du même genre, celle-ci n'est pas exclusivement basé sur l'aspect technologique. Elle considère l'intelligence urbaine au sens le plus large, prenant en compte surtout la perception de la population dans de multiples domaines tels que mobilité, santé, sécurité publique, économie ou environnement. Aucune mention à ce stade de la dette abyssale de la commune. Trois villes suisses, Zurich, Lausanne et Genève figurent selon cet index parmi les dix-neuf les plus intelligentes du monde. Zurich domine ce classement depuis 2019. Lausanne, 5e cette année, a même figuré au 4e rang en 2021, avant que Canberra nouvelle venue ne lui ravisse cette place (voir tableau).

Même s'il s'en défend, le classement de la prestigieuse Business School basée à Lausanne et à Singapour est un outil de marketing, dans le sens où cela peut entrer en ligne de compte pour des sociétés étrangères désireuses de s'implanter dans une ville, et évidemment inciter celle-ci à l'amélioration et à l'innovation. Zurich obtient les meilleures notes dans les domaines de la santé et de la sécurité, des activités diverses, du travail, de la formation, des transports publics et de la gouvernance. La capitale olympique se distingue quant à elle notamment en matière d'espaces verts, activités culturelles et de l'enseignement des technologies dans les écoles. Aucune grande ville américaine ne figure parmi les vingt premières. New York, par exemple, est 21e.

De fait, le *Smart City Index* n'est qu'une facette parmi les innombrables composants de l'image de Lausanne, tout comme le sont les distinctions que la Ville collectionne. La mosaïque urbaine se compose d'autant de morceaux qui plaisent que de morceaux qui pèsent. La distinction entre les deux, entre le côté cour et le côté jardin, est la plupart du temps évidente. Leur seul dénominateur commun est qu'ils conditionnent l'attractivité et la prospérité de la capitale vaudoise. Les points forts l'emportent-ils sur les points faibles ? Les faits, rien que les faits retenus dans les pages suivantes n'ont pas fini d'alimenter les débats et de déclencher les passions.

La plupart de ces aspects, certains inéluctables, d'autres découlant de décisions politiques contestables, réjouissants, attristants voire révoltants, sont donc faciles à répartir respectivement dans la colonne « côté cour » et dans celle « côté jardin ». Mais pas tous.

*imd.org/wp-content/uploads/2023/04/smartcityindex-2023-v7.pdf

City	Rank 2023
Zurich	1
Oslo	2
Canberra	3
Copenhagen	4
Lausanne	5

Lausanne au cinquième rang parmi les 141 villes sur tous les continents et de toutes tailles prises en compte par le *Smart Cites Index 2023*. DR

« LAUSANNE LA SPORTIVE » N'EST PAS UNE VAINE EXPRESSION

La Capitale olympique mérite son titre unique à tous les niveaux. A celui de la présence en ses murs du siège du CIO bien sûr. A celui de celle sur son territoire d'une soixantaine d'associations sportives internationales. Au titre aussi, et surtout, de la richesse de son calendrier d'événements sportifs d'envergure locale, nationale ou mondiale qu'elle accueille. Difficile sans doute de trouver ailleurs dans le monde une ville de taille aussi modeste et aussi dynamique en matière d'activités sportives non seulement pour les sportifs d'élite, mais aussi pour la population qui a envie de bouger. L'amélioration de l'infrastructure dans ce domaine, initiée il y a peu ou en gestation, grandira encore une réputation déjà très enviée. Il y va de l'excellence sportive mais pas seulement, sachant combien la réputation de dynamisme rejaillit sur l'attractivité économique d'une ville.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud accueilleront dès janvier la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF). Reconnue par le Comité International Olympique, l'ISF déploie ses activités de promotion du sport dans 134 pays. La fédération, qui compte une dizaine de collaboratrices et collaborateurs prendra ses quartiers à Lausanne en janvier 2024.
Le 9 juillet 2022, pour la sixième fois de son histoire, Lausanne accueillait l'arrivée d'une étape du Tour de France masculin. Incontestablement le plus médiatisé au niveau mondial, cet événement n'est que la partie la plus visible de la cascade de rencontres sportives d'envergure régionale, nationale ou internationale qui se déroulent dans la capitale vaudoise.
Dernière grande compétition en date cette année 2023 avant la traditionnelle et populaire Christmas Run de décembre : le Marathon de Lausanne à fin octobre, dont c'était la trentième édition, avec ses 12 000 participants de tout niveau. Un mois plutôt se déroulait à Beaulieu le Segment festival, étape qualificative du World skateboarding tour pour les JO de Paris 2024.

Résonnance mondiale

Hormis les performances, à domicile ou à l'extérieur, des équipes des grands clubs lausannois s'exprimant sur le gazon ou sur la glace, le calendrier sportif lausannois compte plusieurs rendez-vous réguliers, dont chaque année Athletissima, de résonnance mondiale. Le marathon évoqué plus haut ainsi que les 20 kilomètres de Lausanne font évidemment partie du tableau.

On se souvient des Jeux Olympiques de la Jeunesse, qui avaient réunis quelque 1800 jeunes athlètes en janvier 2020 à Lausanne. Ou encore l'année précédente de la grande finale des championnats du monde de triathlon. Plusieurs autres événements de résonnance internationale sont programmés d'ici la fin de la décennie. Dont l'organisation de la Coupe du monde de basket FIBA M19 agendée du 28 juin au 6 juillet 2025, et deux ans plus tard, celle des championnats d'Europe de patinage artistique. Ces attributions sont d'autant plus appréciées sachant que Lausanne est évidemment en concurrence avec plusieurs villes du monde qui tentent de les obtenir et ne manquent pas d'atouts, notamment sur le plan financier.

Pour tous les goûts

S'agissant des événements d'un retentissement au niveau national, c'est bien sûr la mise sur pied à Lausanne en juin 2025 de la Fête fédérale de gymnastique, plus grande manifestation sportive de Suisse, considérée comme l'un des événements sportifs les plus importants dans le monde en termes de nombre de participants. On y attend quelque 70 000 sportifs dont 23 000 jeunes, et au moins 200 000 spectateurs.
Dans le sillage de la présence du CIO, une soixantaine de fédérations sportives internationales ont posé leurs valises dans la région, dont une bonne partie dans la Maison du sport international (MSI) à Ouchy. Dernière arrivée en date, dès janvier 2024 : la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), qui déploie ses activités de promotion du sport dans 134 pays et compte une dizaine de collaboratrices et collaborateurs.

Les deux clubs lausannois emblématiques de la culture sportive dans la capitale vaudoise. Le LHC, ici après sa victoire à l'Arena contre Davos le 2 novembre, et le LS fêtant son succès contre Lucerne en terre lucernoise le 8 octobre. DR

Plus près du quotidien du citoyen, on dénombre aussi près de 300 clubs sportifs lausannois représentants plus de 30 000 licenciés.

« Lausanne la sportive » n'est pas une vaine expression. Celle-ci se décline en effet de multiples manières. En septembre dernier, la Ville de Lausanne a par exemple lancé une campagne pour promouvoir le sport collectif lausannois de haut niveau. Sous le titre « Au cœur des équipes élites lausannoises », le public a pu découvrir les 25 équipes évoluant actuellement dans les championnats nationaux, avec un éclairage particulier sur six équipes élites féminines. Et au quotidien, la Ville propose une quarantaine d'infrastructures urbaines en libre accès, tandis que les halles sportives aménagées dans les halles nord à Beaulieu permettent de pratiquer de nombreuses disciplines telles que basket, tennis, padel urbain, boules ou escalade.

Infrastructures modernes

En plus d'une dizaine de centres sportifs et davantage encore de terrains et installations de sport – il y en a pour tous les goûts – , Lausanne a connu ces dernières années un développement important de ses infrastructures sportives majeures. Dernière en date, en 2022, c'était l'inauguration du centre aquatique de Malley. L'année précédente était donné le coup d'envoi au stade de football de la Tuilière, nouvelle réalisation complétant le centre sportif inauguré ici en 2018, et destinée à terme à remplacer le stade de la Pontaise qu'on dit (théoriquement…) promis à la démolition afin de faire place nette à l'étape ultime du projet Métamorphose. En 2019 entrait en fonction la nouvelle patinoire Vaudoise Arena de Malley, juste à temps pour les Jeux olympiques de la jeunesse.

Les regards se portent désormais du côté du stade d'athlétisme Pierre de Coubertin à Vidy, dont on attend avec une impatience grandissante le lancement de la transformation annoncée afin d'assurer ici l'avenir d'Athletissima dont les jours à la Pontaise sont comptés si l'événement veut conserver son homologation dans la Wanda Diamond League.

Comme le rappelait récemment dans 24 heures l'architecte François Vuilliomenet, chaque grande ville de Suisse a une vocation particulière : « Bâle a la pharma, Zurich la finance, Berne les instances fédérales, Genève les internationales, et Lausanne les sportives. »

À LOUER
MixCity-Renens.ch
079 421 12 59
dès CHF 160.–/m²/an
mix city Renens

L'ambition de MixCity est de proposer des surfaces adaptables à toutes vos activités:

Espace bureaux
de 300m² à 2'000m²

Retail
de 300m² à 600m²

Restaurant
de 200m² à 600m²

Atelier/Production
de 300m² à 3'400m²

Logistique
de 300m² à 4'500m²

Sport et loisirs
de 300m² à 5'700m²

Dépôts
de 300m² à 3'500m²

UN FOISONNEMENT CULTUREL ET DE VIE NOCTURNE

La « meilleure petite ville du monde », selon le prestigieux magazine de tourisme anglais Monocle, fait le bonheur non seulement des amateurs et connaisseurs de culture et de divertissements, mais aussi celui des noctambules. Musées, programmation théâtrale et musicale exceptionnelles, renommée internationale comme ville de la danse grâce au Prix de Lausanne et la présence du Béjart Ballet, Lausanne est par ailleurs devenue la métropole des noctambules de la Suisse romande et de bien au-delà grâce au nombre et à la diversité de ses lieux prisés par les amateurs de fête nocturne. Autant d'atouts aux retombées substantielles sur le plan touristique et par là sur l'économie locale.

En janvier dernier, le Prix de Lausanne de la danse fêtait son 50e anniversaire. L'édition 2024 de cette manifestation au retentissement international est programmée du 28 janvier au 4 février au Théâtre de Beaulieu. Jeunes danseurs et danseuses talentueux-ses du monde entier y participent dans l'espoir de décrocher une bourse importante pour la suite de leur formation. Le Prix de Lausanne représente assurément l'événement culturel annuel lausannois au plus fort retentissement, si ce n'est auprès du grand public, du moins sur la scène culturelle internationale, la présence dans la capitale vaudoise du Béjart Ballet n'y étant évidemment pas étrangère.

Beaulieu est (re)devenu un des hauts lieux lausannois de la vie culturelle, théâtrale et musicale, de même que la salle Métropole. Ces deux grandes salles proposent une programmation de spectacles assez exceptionnelle pour la taille d'une ville comme Lausanne. L'Opéra de Lausanne, le Théâtre Vidy sont les deux autres acteurs principaux de cette offre de haut niveau.

Le quartier des arts, alias Plateforme10, dont l'écrin du Mudac et de Photo Elysée a justifié la sélection de Lausanne comme unique destination helvétique dans la sélection du « New York Times », n'est cependant que la partie la plus visible et la plus récente d'une véritable constellation de musées. Du plus classique et fameux, tel la Fondation Hermitage, au plus original qu'est Aquatis avec ses présentations vivantes des principaux écosystèmes d'eau douce de la planète et de leurs animaux, en passant par le plus incontournable qu'est le Musée Olympique à Ouchy.

Enumérer la scène musicale pourrait se résumer à mentionner l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), devenu l'un des ensembles de chambre les plus demandés à l'international, et dont les tournées en Allemagne puis aux Etats-Unis ont été des succès retentissants. Ou encore, en matière de musique classique, l'Orchestre de la Suisse romande (OSR).

De la musique classique aux festivals artistiques populaires il n'y a qu'un pas. Comme celui qui conduit au Festival de la Cité, lequel depuis plus de 50 ans offre chaque été un trait d'union entre arts vivants, créations in situ, installations artistiques et culture urbaine. Et un pas de plus encore pour en arriver aux réjouissances populaires de fin d'année avec *Bô Noël*, ses marchés et ses animations au centre-ville (lire encadré).

Papillons de nuit

Puis vient la nuit, et son autre monde… Depuis les années nonante, il s'est développé à Lausanne une myriade de lieux pour faire la fête, au point de faire de la capitale vaudoise

Photo de gauche: Lausanne compte près d'une cinquantaine d'établissements attirant les papillons de nuit loin à la ronde. DR

Photo de droite: Le Prix de Lausanne représente assurément l'événement culturel annuel lausannois au plus fort retentissement, la présence dans la capitale vaudoise du Béjart Ballet n'y étant évidemment pas étrangère. DR

la ville phare de la vie nocturne en Suisse romande, et même bien au-delà. Cela résulte pour beaucoup des qualités propres à la région et à la Suisse, sa stabilité politique, son dynamisme économique et son multiculturalisme. On estime chaque soir de fin de semaine à plus de 40 000 le nombre de noctambules venant s'amuser à Lausanne, dont une bonne moitié de non résidants, accourant de Genève notamment ou de France voisine.

Jadis si calme la nuit tombée, avec son air de bourgade tranquille où l'on s'ennuyait dans ses rues vides les soirs de fin de semaine, Lausanne compte aujourd'hui près d'une cinquantaine d'établissements attirant les papillons de nuit loin à la ronde. Lausanne Tourisme en propose une vingtaine dans sa sélection. Certains lieux ont même la bénédiction des autorités communales, lesquelles subventionnent les clubs Les Docks et Le Romandie.

La transformation du quartier du Flon au début des années 2000 a joué un rôle important dans cette évolution. On trouverait près de 80 % des enseignes récréatives dans ce périmètre qui prend la nuit des airs de discothèque à ciel ouvert. Cette concentration résulte de la qualité d'accueil de ce quartier, mais aussi des économies d'échelle qu'engendre une telle concentration en matière d'organisation et de marketing, tout en engendrant un circuit apprécié par les fêtards.

Une telle offre rencontrant pareil succès profite aussi aux restaurants du centre-ville et à l'économie locale en générale. Encore faut-il la gérer efficacement en termes de service public. Les problématiques sont multiples et complexes. Hormis les inévitables soucis de bagarres, de consommation excessive d'alcool et d'usage de produits stupéfiants, la question des transports est épineuse afin de limiter tant que faire se peut des pics de circulation au petit matin. C'est ainsi que le réseau des tl a développé, en plus de certaines lignes régulières, un réseau nocturne de six lignes de bus desservant la région lausannoise les nuits de week-end entre 0 h 40 et 5 heures du matin au départ du Flon ou de Saint-François.

ANIMATIONS HIVERNALES « RÉÉQUILIBRÉES »

Les traditionnelles animations de *Bô Noël* qui ont démarré cette année le 21 novembre, induisaient bel et bien une distorsion de concurrence avec les établissements publics de la place, car non entièrement soumises à la même base légale. C'est la conclusion à laquelle est parvenue la Municipalité de Lausanne à la suite des revendications de la faîtière GastroLauanne et de l'association « Qui va payer l'addition ».

Afin de tenter de satisfaire les uns et les autres, la Ville a décidé rétrécir le champ d'activité de la manifestation, et d'octroyer en parallèle pour les établissements de jour la maigre possibilité d'installer des structures légères sur leur terrasse afin d'accueillir leur clientèle dans un décor hivernal.

L'édition 2023 de ces réjouissances populaires très appréciées pour leur convivialité a ainsi subi un redimensionnement important. S'agissant des marchés, le nombre de points de restaurations/bars a été réduit de 25 % avec l'obligation d'appliquer la CCNT. On retiendra surtout que l'horaire a été resserré et qu'ils doivent boucler à 20 heures déjà. La diffusion de musique n'a été autorisée que lors d'animations, sauf quelques soirées spécifiques, et la Silent Disco en plein air de Nouvel An qui drainait quelque 3000 personnes sur la Place centrale et faisait concurrence aux discothèques établies a été supprimée. Des réductions d'horaires ont par ailleurs été appliquées.

Les organisateurs de Bô Noël n'ont pas caché leur inquiétude quant à la viabilité d'une manifestation revue à la baisse, tandis que « Qui va payer l'addition » considère que ce n'est qu'une première étape. Comme souvent hélas, lorsqu'il s'agit de corriger une distorsion de concurrence, l'autorité interpellée le fait en restreignant les droits des uns plutôt qu'en élargissant ceux des autres.

Edition 2023 de *Bô Noël* a été drastiquement resserrée pour une raison politico-économique. © Hugues Siegenthaler

Rebaptisée l'an passé EHL Hospitality Business school, l'Ecole hôtelière de Lausanne, contribue au rayonnement de Lausanne dans le monde entier. DR
Les retombées économiques de l'IMD, Business School à Ouchy et Singapour classée parmi les meilleures du monde est estimé à 360 millions de francs en 2019. DR

UNE PLÉIADE DE FORMATIONS **DE RENOMMÉE INTERNATIONALE**

Lausanne et son agglomération sont universellement réputées pour la qualité et la diversité de leurs écoles, académiques ou professionnelles, d'enseignement général ou préparatoire. Au côté de l'Unil et l'EPFL, une pléiade d'institutions publiques ou privées prestigieuses dispensent des formations couronnées par des diplômes et certificats qui sont autant de références mondiales dans leur domaine et attirent de nombreux d'étudiants étrangers, participant ainsi au rayonnement économique de la région.

C'est par les souvenirs qu'on réalise l'ampleur de la renommée lausannoise en matière de formation. Pas sûr que tout le monde sait pourquoi un pavillon thaïlandais royal authentique trône depuis 2007 dans le Parc du Denantou. Offerte par le souverain actuel de Thaïlande, cette œuvre d'art témoigne de ses profondes relations avec la ville de Lausanne, où il a fréquenté l'Ecole nouvelle de la Suisse romande (ENSR), le gymnase cantonal, avant d'entreprendre des études à l'Université de Lausanne. Au-delà de cet exemple prestigieux, l'excellence des formations dispensées à Lausanne, quel que soit la discipline ou le degré, est appréciée sous toutes les latitudes. On vient de loin pour les suivre, et elles contribuent de manière importante à la prospérité économique régionale.

L'ENSR est l'une des principales grandes écoles privées actives sur le territoire de la Commune de Lausanne. C'est à l'échelon supérieur de l'enseignement, celui des hautes écoles, que la capitale vaudoise a essentiellement bâti sa renommée dans le monde économique notamment, en dispensant des formations dont les diplômés constituent loin à la ronde l'élite dans leur domaine. Et là, au côté de l'Unil et de l'EPFL, une énumération non exhaustive permet d'en mesurer l'ampleur.

Business et management

Commençons peut-être part l'IMD (International Institute for Management and Développement), basée à Ouchy et à Singapour. Cette école est classée parmi les meilleures business school du Monde. Non seulement ses diplômés s'invitent dans l'élite mondiale, mais ses travaux et enquêtes en matière d'économie font autorité dans de larges domaines. Autre business school, BSL, pour Business School Lausanne, route de la Maladière. Moins médiatisée que l'IMD, mais dans le peloton de tête du classement QS Global Business Masters et MBA 2019, elle propose aussi des formations pour cadres.

Intégré depuis 2014 à l'Unil, l'IDEAP (Institut de hautes études en administration publique), est la plus importante structure universitaire et interdisciplinaire de formation, de recherche et d'expertise de Suisse dédiée au secteur public et parapublic.

On ne présente plus l'Ecole hôtelière de Lausanne, rebaptisée l'an passé EHL Hospitality Business school, reflétant ainsi mieux une réalité selon laquelle plus de la moitié de ses diplômés sont désormais recrutés dans le monde entier hors du secteur hôtelier pour leurs compétences managériales.

Multiples enseignes

Rayonnement international aussi pour l'ESC, l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. Plus ancienne formation universitaire au monde en matière de police scientifique, elle est la seule institution francophone proposant une formation complète en sciences forensiques (police scientifique et criminalistique). Son activité d'expertises et de conseils est appréciée bien au-delà des frontières. Hébergée sur le site de l'Unil, l'AISTS, Académie internationale des sciences et technologies du sport, a été fondée en 2000 par le CIO, l'EPFL, l'IMD, l'Université de Lausanne, l'Université de Genève, l'EHL, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud. Elle dispense un programme de master en gestion du sport de premier plan au monde, ainsi que du conseil et de la recherche sportifs à l'industrie du sport.

Dans le domaine des arts aussi Lausanne est le siège d'écoles de renommée internationale. L'ECAL, Ecole cantonale d'art de Lausanne, en est probablement la plus significative de par sa renommée mondiale. L'institution dispense des formations en art et design depuis… 1821. Elle se caractérise notamment par son réseau d'experts reconnus et ses infrastructures de pointe.

Last but not least, L'EJMA, Ecole de jazz et de musique actuelle, au Flon, elle aussi participe, de par son niveau de grande qualité, au rayonnement national et international de Lausanne et du Canton de Vaud. Tout comme, notamment, la Manufacture, haute école des arts de la scène, et bien d'autres enseignes à Lausanne…

Dans le domaine des arts aussi Lausanne est le siège d'écoles de renommée internationale. L'ECAL, Ecole cantonale d'art de Lausanne, en est probablement la plus significative. DR

Identités de marque
Offrir une mémoire vivante à l'avenir de votre marque…

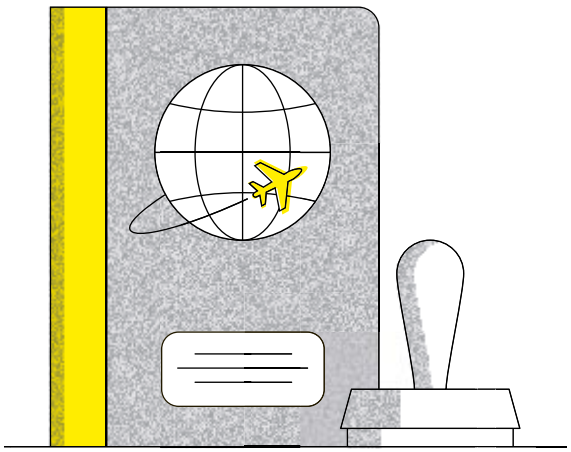

. . . à son environnement et à son état d'esprit
en adressant des identités claires au sens
de vos interlocuteurs.

moserdesign.ch

>moser
branding & communication

Réduire ses émissions de CO_2 : un pari gagnant

Parlez-nous de vos ambitions

Vous souhaitez devenir un acteur de la décarbonisation, réaliser des économies et augmenter la valeur de votre parc immobilier ?

Nous vous offrons des solutions énergétiques efficientes et durables :

- Identification et priorisation des potentiels de rénovation
- Coordination et réalisation des travaux
- Suivi des performances énergétiques

Votre partenaire
en rénovation énergétique

Décarboner le secteur immobilier demande une **approche nouvelle**

Face aux enjeux climatiques, la branche immobilière doit agir. Responsable d'un tiers des émissions de CO_2 en Suisse, elle doit transformer son activité en adoptant des pratiques durables incisives. Si l'enjeu est bien sûr environnemental, il est aussi réglementaire et financier. Dans ce cadre, Romande Energie accompagne les propriétaires de parcs immobiliers avec une approche des plus pertinentes.

Propos recueillis par **Thomas Pfefferlé**

En Suisse, le secteur immobilier est responsable d'environ un tiers des émissions de CO_2. Une empreinte carbone qui, pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050, doit être réduite rapidement. Face à la complexité et aux enjeux de la tâche, notamment en matière de rénovations, il faut pouvoir compter sur l'appui et l'expertise d'acteurs capables de gérer les dimensions immobilières, énergétiques et constructives. Un rôle de partenaire hybride que Romande Energie entend bien prendre pour accélérer la transition, avec l'ambition de faire de la Suisse romande la première région décarbonée du pays. Edgar Haldimann, responsable du Marché Immobilier, nous en dit davantage.

Thomas Pfefferlé: On connaît Romande Energie pour son activité historique dans l'énergie. Aujourd'hui vos prestations se diversifient dans le secteur immobilier. Expliquez-nous cela.

Edgar Haldimann: les enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés nous obligent à repenser notre société. Quand on regarde les principaux facteurs impliqués dans les émissions de gaz à effet de serre, force est de constater que la branche immobilière est significativement impliquée, avec environ un tiers des émissions lié au patrimoine bâti, notamment à cause des systèmes de chauffage. En tant qu'entreprise engagée socialement, nous souhaitons prendre part à la transition en amenant des solutions clés en main aux propriétaires de parcs immobiliers.

Comment se déclinent vos prestations ?

Nous avons mis au point un portefeuille de solutions visant à analyser et prioriser des actions basées sur deux temporalités. En effet, analyser les parcs immobiliers nous permet de comprendre quels sont les potentiels d'économie énergétique mais aussi la compatibilité avec des solutions plus larges. Une fois cette analyse effectuée, nous pouvons prioriser nos actions en deux phases. La première vise des actions au niveau des équipements et des services énergétiques (mobilité, économie, etc.) permettant d'obtenir des résultats rapidement en attendant une rénovation complète. La seconde concerne les rénovations progressives du parc immobilier en entreprenant des travaux coûteux en temps et en argent (audits, autorisations, réalisations).

Vous proposez également de réaliser les travaux des rénovations énergétiques ?

Oui, outre l'accompagnement de nos partenaires dans l'identification des solutions à mettre en place, nous proposons des services de suivi, de coordination et de réalisation de travaux de rénovation. Nous continuons ensuite à accompagner nos partenaires pour le suivi des performances énergétiques.

Où en est-on en Suisse par rapport au rythme de ces rénovations ?

Nous progressons bien trop lentement. Le taux de rénovation actuel est de 0,9%. Concrètement, cela veut dire qu'un bâtiment est rénové entièrement tous les 100 ans. Pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 il faudrait arriver à un taux de rénovation de 3%.

Quels facteurs peut-on mentionner dans la problématique, en particulier concernant cette lenteur en termes de rénovation ?

Notre parc immobilier est ancien et les données disponibles sont souvent insuffisantes pour prendre des décisions. Rénover prend du temps et demande des moyens considérables, notamment en termes de ressources humaines. Et dans le secteur de la construction on assiste à une importante pénurie de main d'œuvre qualifiée. D'où la nécessité d'anticiper et de planifier ces travaux de rénovation. Ce que nous faisons auprès des partenaires que nous accompagnons afin de sécuriser des capacités de réalisation.

La prise de conscience chez les acteurs immobiliers est-elle palpable ?

Oui, notamment chez les acteurs institutionnels. Si les choses avancent plutôt lentement, les contraintes légales obligent les propriétaires à agir pour éviter que leurs biens perdent de la valeur. En parallèle, on constate que les critères ESG et autres benchmarks qualifiant les fonds immobiliers sont de plus en plus observés par les investisseurs.

Rénovation complète d'un immeuble

CE QUI PÈSE

SCÈNE OUVERTE DE LA DROGUE ET DE LA MENDICITÉ INTRUSIVE

Hôteliers, restaurateurs, commerces, visiteurs et habitants s'alarment à juste titre d'une situation sécuritaire qui s'est dégradée depuis l'été et qui semble inextricable. Si Lausanne n'est de loin pas la seule ville aux prises avec l'aggravation du deal de rue à la vue de tous et de la consommation de drogues dures sur la voie publique, cette réalité y est d'autant plus préjudiciable qu'elle se déroule dans l'hypercentre, à toute heure de la journée, et qu'elle se complique par la pratique de la mendicité intrusive. Les solutions apportées par les pouvoirs publics relèvent hélas jusqu'à présent de l'expérimentation en raison d'un arsenal législatif peu clair pour ce qui est de stupéfiants, voire inexistant s'agissant de la mendicité.

L'association Hôtellerie Lausannoise a exprimé début septembre toute son inquiétude pour l'image de la ville dans une lettre adressée au syndic : « Le fort développement de la drogue et de la mendicité qui a explosé ces derniers mois malheureusement à Lausanne a des conséquences fâcheuses et touche désormais l'ensemble des secteurs commerciaux qui font vivre notre ville. Les Lausannois fréquentant le centre-ville et la gare, les clients des hôtels, ont constaté avec stupéfaction cette situation et restent très surpris face à ce laisser-aller néfaste et cette très mauvaise image que nous donnons de Lausanne. » Et d'ajouter : « A l'heure de la hausse de la taxe de séjour, nos hôtes ne doivent pas être les victimes involontaires d'une situation qui nous échappe toujours plus. »

C'est la publication dans *20 Minutes* d'une photo choc montrant un toxicomane se piquant à quelques mètres d'un enfant à trottinette à la Riponne qui a (re)mis le feu aux poudres l'été dernier et a apporté de l'eau au moulin d'un débat fleuve très animé à la mi-septembre au Conseil communal face à ce qui prend des allures de dérapage incontrôlé. De fait, en juin, c'était un véritable campement sauvage de toxicomanes qui s'était installé au nord de cette place, faisant redouter un revival des scènes ouvertes de la drogue des années nonante à Zurich.

Face à ce problème grave et urgent aux allures de crise sanitaire et sécuritaire, la Ville agit désormais essentiellement sur trois axes au centre-ville : présence policière accrue, mise à disposition d'un nouveau local d'injection, et ouverture d'un magasin officiel de vente de cannabis. L'avenir dira si ces dispositifs assez éloignés de la politique répressive qui ne visait que l'abstinence dans les années 80 et 90 portent leurs fruits, ou s'ils ne sont hélas que des solutions inadaptées à la progression du phénomène.

Une task-force de 42 policiers a été mise sur pied. Un reportage de la RTS a suivi une patrouille en déploiement dans le secteur de la Riponne. Il en découle une impression mitigée sur l'effet dissuasif de cette présence renforcée. L'intervention qu'on y voit est plutôt bonhomme. Aucune question dérangeante, reproche, mise en garde, et encore moins de dénonciation malgré le matériel d'injection posé à côté de personnes assises sur un escalier avec lesquelles les agents engagent un début de conversation. Il en ressort un sentiment de totale impunité.

L'impunité est un peu la pierre angulaire de la réussite supposée des locaux d'injection mis à disposition dans plusieurs villes de Suisse. Lausanne a décidé d'en créer un second qui ouvrira l'an prochain, à la Riponne. Et d'annoncer que plus aucune consommation ne sera dès lors tolérée dans l'espace public ou dans les WC. Ouvert tôt sept jours sur sept tôt le matin jusqu'en soirée vue la situation, ce local comporte une nouveauté, sous la forme d'une extension dite de « proximité », lieu d'accueil et de repos avant et après l'injection. Située à 1 kilomètre seulement de celle du Vallon, en service depuis 2018, cette nouvelle infrastructure complète la première, considérée comme trop éloignée de la Riponne par les toxicomanes.

Troisième axe de la politique lausannoise antidrogue : l'ouverture d'un magasin de vente libre de cannabis. Baptisée Cann-L, cette boutique communale est installée au Maupas, dans les locaux d'une ancienne épicerie. Il s'agit d'un projet-pilote destiné à des consommateurs habituels de cannabis, lesquels devront être inscrits pour pouvoir en devenir client. A terme, la Ville espère attirer quelque 1200 de ces consommateurs. Ce magasin sans but lucratif, situé dans un quartier réputé pour le trafic de rue, se veut être une alternative à la vente illégale de marijuana. On y trouvera, à un prix supérieur à celui u marché noir, des produits d'origine suisse, de qualité bio, d'une teneur maximale de 20 % de THC. A la suite de l'approbation de cette démarche par le Grand Conseil, cette boutique ne sera probablement que la première d'autres dans diverses villes du canton.

Image de gauche: La Ville espère attirer plus de 1000 consommateurs réguliers de cannabis dans sa boutique de vente autorisée avenue du Maupas. DR

Image de droite: Après celui du Vallon au succès mitigé, Lausanne ouvre un second local d'injection cette fois au centre-ville, à la Riponne. DR

MENDICITÉ DANS **LE FLOU**

Non moins préjudiciable à l'image de Lausanne est la recrudescence de la mendicité, généralement pratiquée par des personnes venues de l'est de l'Europe, seules ou en groupe, dans la rue et aux terrasses des établissements publics. Elle devrait trouver enfin trouver un cadre juridique propre à en contenir la pratique.

On se souvient que la loi vaudoise, qui instaurait en 2018 des sanctions, bien que votée par le Peuple, a été suspendue à la suite d'un recours devant la Cour européenne des droits de l'Homme pour manque de discernement. Elle n'a donc jamais pu être appliquée. Adaptée par le Conseil d'Etat, la nouvelle mouture de cette législation devrait prochainement pouvoir entrer en vigueur. Cette législation ainsi révisée propose notamment de bannir la mendicité intrusive ou agressive et d'interdire toute mendicité de certains types de lieux, comme les files d'attente ou les transports publics. Chacun espère cependant que les dispositions qui seront finalement mises en œuvre seront claires, afin de ne pas ouvrir la porte à des finasseries juridiques vidant la loi de son sens. Ainsi en est-il par exemple de l'interdiction de mendier dans les files d'attente, quasi inapplicable dans les marchés, où les files d'attente sont quasiment partout… Ou encore de la notion de « proximité immédiate » particulièrement floue si elle n'est pas mesurable.

« Nous ne devons pas laisser la qualité de vie de notre ville se dégrader ainsi pour faire plaisir à une minorité d'éléments perturbateurs et profondément irrespectueux de la vie en société, souligne Hôtellerie Lausannoise. Les efforts qui sont faits pour rendre notre ville plus accueillante, tels que planter des arbres, embellir les places et les quartiers entre autres, sont malheureusement laminés par la triste réalité quotidienne de la rue. »

valentine.ch

Valentines®
SWISS MADE

Valentine @home
La qualité professionnelle à la maison !

Modèle étroit trouve une place dans chaque cuisine.

Pour tous renseignements
021 637 37 40 | valentine.ch

Votre référence depuis plus de 70 ans

MAYOR
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

Vos défis,
notre métier.

Audit
Comptabilité
Fiscalité
Juridique
Payroll
Corporate Finance
Consulting

ofisa | Berney Associés

Ofisa Berney Associés SA
Ch. de Roseneck 5
1006 Lausanne

+41 58 234 91 00
fidu@ofisaberney.ch
berneyassocies.com

DR

MOINS DE TRAFIC, AUTANT DE BOUCHONS EN VILLE…

Les derniers comptages quinquennaux de trafic individuel organisés par l'association *Lausanne Région* indiquent une diminution du trafic motorisé de 1,1 % par an sur le réseau routier de l'agglomération, et de 2,1 % sur celui du centre-ville de Lausanne. Entre 2014 et 2021, le trafic journalier dans l'hypercentre lausannois a ainsi diminué de 12 %. Pour autant, si les données manquent pour quantifier le temps passé dans les embouteillages péri-urbains et urbains, ceux-ci sont loin d'avoir diminué. De l'avis des usagers, ils stagnent, voire empirent. Faute donc de pouvoir les attribuer à une augmentation de la circulation, le doigt pointe vers les aménagements modérateurs, actifs ou passifs. Cela même si les accords passés avec les milieux économiques et le PLR pour assouplir certaines restrictions ont permis de limiter des dégâts. Les grands chantiers de travaux publics en cours n'expliquent pas tout. Etat des lieux et matière à réflexion.

Deux accords conclus cette année, d'une part entre la Ville et les commerçants, de l'autre entre le PLR, la Ville et les tl, ont permis de ne pas trop prétériter l'attractivité de Lausanne face aux usagers pour lesquels la voiture reste, envers et contre tout, le moyen de transport le plus pratique, voire indispensable. Il est évident que ce n'est ni le rétablissement de la circulation motorisée individuelle sur le Grand Pont – jusqu'à la mise en service du futur tram t1 – ni le maintien du 50 km/h sur des axes urbains significatifs qui changent fondamentalement la donne vue à travers la lunette lausanno-lausannoise de la mobilité urbaine.

Le relatif apaisement de la circulation automobile dans Lausanne est un peu l'arbre qui cache la forêt. Les embouteillages se concentrent et s'aggravent surtout aux portes de la ville. A l'ouest, le goulet d'étranglement autoroutier de Crissier attend désespérément la concrétisation des améliorations promises par la réalisation de nouvelles jonctions à Ecublens et Chavannes-près-Renens. Quant au cauchemar de l'accès par la Maladière, il se passe de tout commentaire. Puis au centre, la multiplication des pistes cyclables participe, à tout le moins optiquement, à un rétrécissement de la chaussée et à l'affaiblissement de sa capacité.

> suite à la page 19

TOUJOURS MOINS DE VOITURES LAUSANNOISES

L'édition 2023 des indicateurs de l'*Observatoire lausannois de la mobilité* souligne la baisse constante du nombre de voitures de tourisme immatriculées à Lausanne. Rapporté à la population, le taux de motorisation – hors véhicules de société, – était de 290 unités par 1000 personnes.

Pour comparaison, ce taux est près de la moitié de celui pour l'ensemble du Canton de Vaud. Entre 2015 et 2021, cette proportion a diminué de 26 points à Lausanne, soit davantage qu'à Genève (-24 points) et plus encore qu'à Zurich (-20 points).

Ce taux de motorisation varie assez fortement selon les quartiers. Il est au plus bas au centre-ville (224), et il culmine à 380 à Beaulieu-Grey-Boisy.

Autre donnée intéressante : en 2022, 15,3 % des nouvelles immatriculations à Lausanne étaient des voitures 100 % électriques, lesquelles ne constituaient cependant que 1,9 % de l'ensemble du parc.

Le taux de motorisation sur le territoire urbain en 2020 montre de fortes disparités selon les quartiers statistiques. DR

VOTRE PARTENAIRE HORS DU COMMUN

ducommun menuisiers

SUR MESURE - SÉCURITÉ - ENTRETIEN
Menuiserie Ducommun SA
Chemin du Grandchamp 6 - 1018 Lausanne - +41 21 647 25 53
www.ducommun-menuisiers.ch

Bâtiment Génie Civil
Bertholet + Mathis SA

L'EMPREINTE DE QUALITÉ

ISO 9001
ISO 14001
ISO 45001

- BÂTIMENTS
- GÉNIE CIVIL
- TRANSFORMATIONS / RÉNOVATIONS
- ISOLATIONS THERMIQUES RÉNOVATIONS DE FAÇADES
- DÉSAMIANTAGE

www.bertholet-mathis.ch

Plus de 60 ans de solutions

Boand & Maccagni sa
FONDÉ EN 1961

Boand & Maccagni SA - Installations sanitaires
Chemin du Vieux-Tilleul 7
CH - 1008 Prilly
Tél. +41 21 646 80 80 - Fax + 41 21 646 86 42
www.boand.ch

Bonus Vert BCV

Rénovez aujourd'hui pour valoriser demain

- Optimiser votre rendement
- Préserver l'environnement
- Bénéficier d'avantages fiscaux

0% d'intérêt durant 12 mois*

* Bonus Vert BCV octroyé pour des rénovations écologiques. La rénovation est considérée comme écologique si au moins 25% du montant global (au min. CHF 20 000) servent à la réalisation d'économies d'énergie éligibles à des subventions. Valable pour un prêt hypothécaire à taux fixe sur 5 ans au minimum.

www.bcv.ch/bonusvert

BCV
Ça crée des liens

> suite de la page 17

Les parkings relais sont les interfaces indispensables pour les visiteurs motorisés. La région lausannoise en est relativement bien dotée, quand bien même leur capacité est amputée d'un quart en faveur de détenteurs de macarons, donc de bénéficiaires établis à Lausanne.

Cette offre en P+R soufre cependant sur le flan est de la commune. Ici, on n'en trouve aucun, malgré la congestion quotidienne du trafic depuis et vers la riviera vaudoise aux heures de pointe. Plusieurs parkings, bien que de capacité limitée, sont certes disponibles à Pully et à Lutry, mais ils ne sont pas ou mal couplés avec les transports publics.

Pour revenir à Lausanne, reste à savoir comment sera remplacé le parking relais du Vélodrome (580 places), car il condamné à disparaître lorsque la seconde phase de construction du projet Métamorphose sortira de terre. Ce parking, le deuxième plus grand, et de loin, des six recensés par la Ville, n'est sans doute pas idéalement placé. Il est certes trop proche du centre-ville, mais est très utile pour de nombreux utilisateurs et pendulaires motorisés en provenance du Gros-de-Vaud. La question est ouverte de savoir si, où et comment, cette infrastructure sera remplacée afin de continuer à inciter les visiteurs motorisés à laisser leur véhicule aux abords de la ville pour emprunter les transports publics. Question d'autant plus pertinente dans ce secteur puisque c'est à la Blécherette, à 1 kilomètre de là, que doit aboutir la future ligne de métro m3.

Si le futur m3 est attendu de pied ferme, la ligne de tram t1 actuellement en construction devrait inciter davantage encore au transfert modal depuis l'est de la commune. De même qu'un jour les BHNS, ces bus long format à « haut niveau de service » censés circuler en site propre sur l'axe est-ouest, mais dont la mise en œuvre risque d'être retardée et plus coûteuses que prévu selon une récente enquête parue dans *24 Heures*. Ce qui est sûr, c'est que de moins en moins d'automobilistes viennent en voiture au centre-ville par plaisir. Et qu'ils se passeront enfin de le faire le jour où les transports publics dans Lausanne et le transfert modal seront aussi performants qu'on ne cesse de le promettre.

LES RÉALITÉS DE L'OFFRE EN STATIONNEMENT

La disponibilité de places de stationnement est évidemment la clé de l'accessibilité de la ville en voiture pour les visiteurs qui n'ont pas d'autre choix. L'*Observatoire lausannois de la mobilité* 2023 a recensé le nombre de places sur la commune au 31 décembre 2022 – entre parenthèse trois ans plus tôt, au 31 décembre 2019 selon l'édition 2020 de cet observatoire.

Il y avait ainsi, fin décembre dernier (hors zones foraines) 97140 places de stationnement sur le territoire de la commune, dont 68920 places privées (76000), et 28220 (21100) sur le domaine public. Ce nombre est à peu près stable depuis plusieurs années, sous réserve des suppressions temporaires découlant des travaux empiétant sur la voie publique.

Les 28220 places à usage public de l'an passé se répartissaient comme suit : 10210 en zone bleue disponibles pour les détenteurs de macarons (11500), 720 en zone blanche (max. 3 ou 4 heures) (800), 3860 payantes sur la voirie, limitées de 30 min à 5 heures (3730), dont 1450 accessibles aux détenteurs de macarons et 1130 au centre-ville.

Les parking relais totalisaient 2410 places en cinq parkings (six si l'on ajoute celui du Grand Mont au Mont-sur-Lausanne offrant 46 cases) dont 570 pour les détenteurs de macarons. Par ailleurs, 2620 (2660) places étaient disponibles sur 20 parcs « longue durée », souvent en périphérie, dont 1440 pour les détenteurs de macarons.

Enfin, les parkings privés à usage public (Riponne, Centre, Monbenon, Mon-Repos, etc.) totalisaient 8400 places. Ces installations ne disposent toujours pas d'une signalisation uniformisée aux entrées de la ville, indiquant le nombre de places disponibles afin de de guider sans détour inutiles les utilisateurs potentiels.

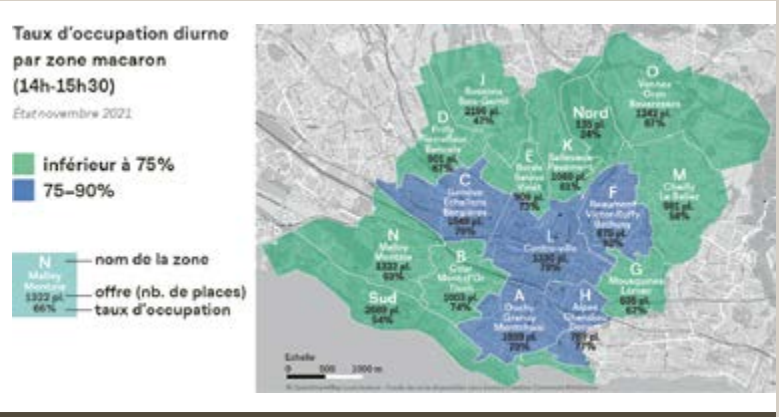

L'utilisation moyenne des places de stationnement public d'un jour ouvrable en 2021, par zones macarons. Le taux moyen d'occupation diurne est de 68 %. DR

Lausanne est l'une des rares grandes villes de Suisse à maintenir une taxe communale sur les divertissements, qui est actuellement de 14 %, grevant d'autant le prix des billets. DR

LE POIDS DES TAXES DE SOUTIEN AU RAYONNEMENT DE LA VILLE

Les empoignades sur la taxe lausannoise sur les divertissements et celles sur l'augmentation de la taxe de séjour se sont calmées. Il demeure que ces deux contributions imposées sont considérées comme essentielles : la première au soutien du maintien de la qualité de l'offre culturelle et de loisirs, l'évolution de la seconde au développement des infrastructures d'accueil. Mais elles pèsent leur poids. La Capitale Olympique est l'une des rares grandes villes de Suisse à maintenir une taxe communale sur les divertissements, qui est actuellement de 14 %. Lausanne rejoindra par ailleurs, à partir du 1er janvier 2024, le club restreint des communes imposant les taxes de séjours les plus élevées du pays, avec une perception quotidienne allant jusqu'à 7 francs, et une augmentation frôlant les 100 % selon les catégories d'hébergement.

Les divertissements, dans l'acceptation la plus large du terme, sont soumis à Lausanne, selon la définition de l'arrêté d'imposition de la commune, à un impôt perçu « sur la totalité des éléments constitutifs d'une finance d'entrée, d'une inscription, ou de ce qui en tient lieu, exigée obligatoirement du spectateur ou du participant pour lui permettre d'accéder au divertissement ». Cela depuis la nuit des temps. Ou presque.

Cette taxe, qui est de 14 %, a rapporté près de 6 millions de francs à la Ville en 2023, les cinémas en constituant traditionnellement la plus grande part. Elle est justifiée essentiellement pour alléger les quelque 50 millions de francs de subventions que Lausanne alloue bon an mal ans aux organisations culturelles, aux actrices et acteurs culturels professionnels œuvrant sur son territoire. Au-delà du pur aspect financier, ce prélèvement a aussi une fonction politique, dans le sens où il a pour rôle de faire payer une partie de la facture culturelle aux non lausannois·e·s qui bénéficie de la riche offre de la ville-centre.

La taxe lausannoise sur les divertissements, héritage de ce que l'on appelait jadis « droit des pauvres », se maintient à Lausanne à contre-courant d'une tendance générale à supprimer ce genre de redevance. La capitale vaudoise serait la seule grande ville de Suisse à maintenir cette pratique, dont le bien-fondé a fait rage il y a quelques années. Il a fallu une votation populaire en 2010 pour l'ancrer solidement, lorsque 66,09 % des votants ont rejeté une initiative demandant sa suppression.

La taxe sur les divertissements est perçue sur pratiquement tout ce qui fait l'attractivité de Lausanne en matière de divertissements : cinémas, concerts, musées, expositions, représentations théâtrales ou chorégraphiques, soirées, bals, kermesses, manifestations sportives, jeux payants et activités ludiques diverses, tels que, notamment, matchs aux cartes, jeux informatiques en réseaux, etc. Elle est considérée comme nuisible à l'image de la Ville en faisant grimper le prix des billets au point de décourager la venue de certaines manifestations d'envergure. Zingaro et le Cirque du Soleil auraient ainsi boudé Lausanne pour cette raison il y a quelques années. Plus près de nous, c'est Aquatis, à la santé financière fragile, qui espère bénéficier d'une ristourne sur cette taxe.

Afin de ne pas trop plomber la situation, la Ville a dressé une longue liste de manifestations non soumises à cette taxe. Ainsi en est-il, par exemple, d'évènements dont le prix d'entrée le plus élevé ne dépasse pas 50 francs, tels que spectacles de théâtre, danse ou musique, destinés au public de moins de 16 ans, ou qui sont organisés par les élèves, les sociétés d'étudiants ou les groupes de scouts, ou encore des rencontres organisées par les clubs sportifs de Lausanne à domicile.

OÙ VA **LA TAXE DE SÉJOUR ?**

Au 1er janvier 2024 entrera en force la nouvelle tarification de la taxe de séjour perçue par neuf communes de la région lausannoise, la capitale vaudoise en constituant évidemment le centre de gravité. Tout était en place pour introduire les nouveaux tarifs en 2021 déjà, mais le marasme économique et touristique engendré par la pandémie a intelligemment conduit à surseoir de trois ans à la mise en œuvre d'un renchérissement atteignant plus de 90 % pour les hôtes des établissements les plus simples.

Les nouveaux tarifs, selon les catégories d'hébergement : cinq étoiles, 7 francs au lieu 4,20 francs ; quatre étoiles supérieur, 6,50 francs au lieu de 3,80 francs ; quatre étoiles, 6 francs au lieu de 3,50 francs ; deux-trois étoiles, 5,50 francs au lieu de 3,10 francs ; une étoile, 5 francs au lieu de 2,60 francs ; Airbnb et assimilés, 3 francs.

Ces nouveaux montants qui, dans ce domaine, font de Lausanne l'un des lieux les plus chers de Suisse, ont bien suscité un vif débat auprès des hôteliers. Certains considèrent que ces augmentations ont été décidées avant la pandémie, et que depuis, le profil des touristes a changé, notamment par une diminution du tourisme d'affaires aux moyens financiers élevés. Stefano Brunetti, président d'Hôtellerie Lausanne et directeur de l'Hôtel de la Paix, défend un point de vue différent : « Tout le monde profite de la taxe de séjour. Il faut voir à long terme. Cet argent doit servir à financer des événements sportifs et culturels pour attirer les visiteurs. »

Les projections évaluent l'apport des nouvelles taxes à près de 9 millions de francs. Une somme affectée à cinq organismes. Par ordre de grandeur des sommes allouées :

- 3,84 millions de francs au FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise géré par la Ville de Lausanne), pour le financement de congrès et grandes manifestations à fort impact touristique. Cette part fait l'objet d'un décompte séparé et d'une présentation spécifique dans le rapport annuel du FERL notamment.
- 2,6 millions de francs à Lausanne Tourisme.
- 1,5 million de francs (par Lausanne seulement) au financement des infrastructures, de frais de fonctionnement ou d'études liés au complexe de congrès de Beaulieu.
- 600 000 francs à des sociétés locales.
- 400 000 francs au STCC (Swiss Tech Convention Center de l'EPFL) sur la taxe récoltée dans les communes de l'Ouest lausannois.

Le collaborateur idéal existe!
Nous le trouverons pour vous.

Sélection et recrutement
Partagez vos besoins en personnel et recevez un choix de candidatures triées sur le volet.

Mise à disposition de personnel temporaire
Profitez de notre vivier de candidats!

Try & Hire
Mettez un candidat à l'essai avant de l'engager.

Payrolling
Externalisez la gestion salariale de vos collaborateurs.

Rue St-Pierre 4 · 1003 Lausanne
T : +41 21 321 19 19
lausanne@multi.ch · www.multi.ch

multi personnel
Recrutement sur mesure.

goutte
Récupération SA

- Achat et vente de métaux, ferraille et déchets industriels
- Mise à disposition de bennes et gestion de déchetteries
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch
Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

CLAUDE FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades

DANIEL RUCH
ENTREPRISE FORESTIÈRE

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

De par notre activité, nous nous engageons activement à l'entretien durable des écosystèmes forestiers et de l'environnement, c'est pourquoi nous sommes certifié ISO 9001, ISO 14001, PEFC, FSC COC et COBS.

Entreprise Forestière Daniel Ruch SA
Z. i. de l'Ecorchebœuf 17
1084 Carrouge (VD)
Tél. 021 903 37 27 | www.danielruch.swiss

Madame Anne-Lise Noz (à gauche), succède à Mme Cécile Hussain Khan. DR

NOUVELLE PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DU COMMERCE DE DÉTAIL

Mme Anne-Lise Noz a succédé à Mme Cécile Hussain Kahn en tant que présidente de la Fédération vaudoise du commerce de détail (FEVCOM) lors de l'Assemblée générale extraordinaire de l'association du 20 novembre 2023.

Mme Noz siège au comité depuis la fondation de la FEVCOM en septembre 2020. Elle occupe aussi la fonction de présidente de la Société Coopérative des Commerçants Lausannois (SCCL) depuis 2022. Son dynamisme, son aptitude à chercher des solutions en concertation, de même que son expérience associative couplée à celle de propriétaire d'une fameuse chocolaterie lausannoise en ont fait une candidate idéale.

Nous remercions vivement Mme Hussain Kahn pour tout le travail accompli. Sa volonté à défendre le commerce de détail sans relâche est un exemple de persévérance. Nous tenons à relever en particulier son investissement colossal pour le Forum du commerce de détail qui s'est tenu à Morges en février 2023 et qui a contribué par ses retombées médiatiques à faire connaître la FEVCOM. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite, Mme Hussain Kahn ayant toujours de multiples projets qui fourmillent dans sa tête.

La FEVCOM, qui rassemble quatorze associations cantonales de commerces de détails, a comme missions premières d'être l'interlocuteur du commerce de détail auprès des autorités vaudoises et d'œuvrer en faveur d'une convention collective de travail cantonale.

Burysek Diserens
AVOCATS

XAVIER DISERENS
AVOCAT AU BARREAU

RUE DU GRAND-CHÊNE 6
CH-1003 LAUSANNE
www.etude-avocat.com

TÉL. +41 (21) 317 57 70
FAX +41 (21) 317 57 77
diserens@etude-avocat.com

ICI

VOTRE ANNONCE
AURAIT ÉTÉ LUE

Pour la première fois, ERL et la Ville de Lausanne ont été rejoints par GastroLausanne dans la mise sur pied du *Prix Entreprises Formatrices* dont c'était la 16e édition. Huit entreprises de la région lausannois activement engagées dans la formation professionnelle duale bénéficieront ainsi d'un soutien financier durant la formation de leur apprenti·e, qui pour sa part se verra récompensés par une prime de 500 francs à la réussite de son CFC.
© Marino Trotta – Ville de Lausanne

ENTREPRISES RÉCOMPENSÉES POUR LEUR ENGAGEMENT

La 16e édition du *Prix entreprises formatrices*, distinction discernée par Economie Région Lausanne (ERL) et la Ville de Lausanne et, pour la première fois, avec la contribution de GastroLausanne, a récompensé huit entreprises de la région lausannoise pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle duale. Cette récompense consiste en une aide financière à la formation d'apprenti·e·s afin de promouvoir cette filière qui contribue de manière déterminante à l'essor économique. Les entreprises lauréates ont été primées lors d'une réception à l'Hôtel de Ville en présence notamment du Municipal Pierre-Antoine Hildbrand, d'Eric Gerini pour Economie Région Lausanne et d'Alexandre Belet pour GastroLausanne.

La Ville de Lausanne s'est jointe en 2008 au prix annuel lancé en 2003 par ERL pour soutenir financièrement des entreprises formatrices particulièrement actives de la région lausannoise. Et GastroLausanne s'est rallié pour la première fois cette année à cette initiative. De nombreuses candidatures ont été déposées pour cette 16e édition. La qualité des dossiers témoigne une fois de plus de l'engagement des entreprises lausannoises et de la région en faveur de la formation professionnelle.

«Il est très important de renforcer la collaboration entre le public et le privé afin de soutenir la formation professionnelle, a relevé le Municipal Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie. La Municipalité et ERL félicitent les sociétés distinguées par ce prix et continueront leurs efforts pour venir en aide au tissu économique local, en l'occurrence aux entreprises qui proposent des opportunités de formation et d'entrée dans le monde du travail.»

Pour rappel, la population lausannoise se distingue de celle des autres grandes villes suisses par son profil plus jeune (lire article en pages 26-27). Cependant, les données du programme d'analyses de l'Office fédéral de la statistique dans le domaine de la formation (LAAB) font état d'écarts souvent prononcées en matière de parcours de formation à l'issue de la scolarité obligatoire.

LES LAURÉATES

La Ville de Lausanne, Economie Région Lausanne (ERL) et GastroLausanne prennent en charge une partie de la rémunération mensuelle de la personne en apprentissage pour chacune des entreprises lauréates, à hauteur de 300 francs par mois durant toute la durée de la formation. Pour un apprentissage de trois ans, cela représente une somme de 10 200 francs. De plus, l'apprenti·e qui réussira son CFC se verra récompensé·e d'un prix de 500 francs.

Pour la Ville de Lausanne : **Alpha-Transfo Rénovation.** Entreprise générale familiale spécialiste du bâtiment. **BG Ingénieurs Conseils.** Cseil de pointe en ingénierie dans un monde en reconstruction. **La Griffe Ausoni Lausanne.** Depuis plus de 35 ans cette boutique rayonne sur la place Saint-François. **Pharmacie des Grangettes.** Pharmacie de quartier, proche de sa clientèle et des familles. **Unit8.** Société suisse, leader dans les données et l'IA.

Pour Economie Région Lausanne (ERL) : **Plafonmetal.** Une des entreprises «leader» dans le domaine des plafonds suspendus, en Suisse.

Pour GastroLausanne : **Beau-Rivage Palace.** Cet ambassadeur de la plus haute tradition hôtelière suisse fait partie du patrimoine d'un pays où l'accueil atteint l'excellence. Le Castel de Bois Genoud. A quelques minutes du centre-ville, le premier établissement bio de l'arc lémanique.

UN·E LAUSANNOIS·E SUR CINQ A MOINS DE VINGT ANS

Chiffres en main, la Capitale vaudoise se positionne comme la ville suisse la plus attractive pour les jeunes âgés de moins de vingt ans, offrant ainsi un marché ciblé et prometteur pour les entreprises innovantes. Les données statistiques disponibles sont un atout indéniable pour les sociétés souhaitant proposer des services adaptés aux besoins spécifiques de cette population. La Ville de Lausanne met à disposition un outil de marketing performant permettant de prospecter efficacement ce marché stratégique sur son site. Les entreprises visionnaires sauront saisir cette opportunité unique pour développer leur activité et renforcer leur positionnement sur le marché.

Elles se prénomment Emma, Sofia ou Alice, les garçons sont plutôt des Gabriel, David ou Noha. Tels sont les prénoms les plus fréquents recensés parmi les jeunes de moins de vingt ans résidant à Lausanne en 2022 selon l'étude de Office municipal d'appui économique et statistique (OAES) publiée ce printemps. Une étude particulièrement fouillée qui dresse un portrait statistique saisissant de cette catégorie de population faisant de Lausanne la plus jeune des grandes villes de Suisse.

Les derniers chiffres publiés de l'Office fédéral de la statistique indiquent que non seulement la population suisse s'apprête à dépasser les 9 millions d'âmes, mais que pour la première fois, le nombre de personnes âgées de 65 ans dépasse celui de celles âgées de 20 ans. Si d'une manière générale le vieillissement de la population paraît inéluctable, Lausanne se distingue par la part importante des jeunes individus qui y résident. Près de 20 % des 148 810 âmes inscrites au Service de contrôle des habitants en décembre 2022 étaient en effet âgées de moins de vingt ans. En regard de sa population globale, la capitale vaudoise dépasse ici d'environ 2 points les quatre autres grandes villes de Suisse que sont Zurich, Genève, Bâle et Berne. Par ailleurs, son profil jeune démographique est accentué par l'importante présence d'une population âgée de 20 à 39 ans, attestant l'attractivité de cette commune lieu central pour la formation marché du travail notamment dans la branche de la santé.

« La stabilité observée depuis une vingtaine d'années de la part de la population jeune à Lausanne atteste du fait que de nombreuses familles continuent de résider en ville », observe Pierre-Antoine Hildbrand, Municipal de la sécurité et de l'économie. Et de souligner que « bien que le peuplement des communes de l'agglomération continue de progresser, les données statistiques démentent les annonces d'un hypothétique « exode » qui affecterait les villes du pays. »

De fait, selon la volumineuse étude de Office municipal d'appui économique et statistique (OAES), « l'âge médian de la population résidente permanente de Lausanne est actuellement de 37,5 ans. C'est 4 ans de moins qu'à et 2,7 ans, 2,2 ans et 1,6 an de moins qu'à Genève, Berne et Zurich respectivement ». L'OAES explique cette particularité démographique notamment par la présence à Lausanne d'un grand nombre de jeunes trentenaires actifs, dont de nombreux ressortissants étrangers attirés par les opportunités du matché suisse du travail.

En 2022, on dénombrait à Lausanne 4953 jeunes de moins de vingt ans de plus qu'en 1990. C'est dans les classes d'âge de 5 à 9 ans ainsi que 10 à 14 ans que la progression a été la plus marquée, avec respectivement de 34,3 % et 25,7 %, alors que chez les 15 à 19 ans qu'elle a été la plus faible avec 12,1 %.

Selon l'étude, la tendance au rajeunissement de la population découle notamment de la baisse de la population âgée, en particulier du nombre de femmes de 65 ans ou plus. Elle s'explique, s'agissant des jeunes de plus de 18 ans, par le nombre de ceux qui viennent fréquenter des cursus de formation supérieure, y compris auprès de l'École hôtelière, où ils sont très nombreux à séjourner sur le campus du Chalet-à-Gobet.

Les auteurs ont pris leur loupe statistique pour analyser de manière particulièrement fouillée la population jeune au niveau des quartiers lausannois. C'est ainsi dans celui de Sallaz/Vennes/Praz Séchaud qu'on recense le plus de moins de 20 ans : elles et ils sont plus de 4000, soit 25 % de la population. A l'inverse, ce sont les quartiers proches du centre-ville et des lieux de fortes activités économique qui en compte le moins et c'est dans les quartiers Mousquines/Bellevue et Montchoisi, que les moins de 20 ans sont les moins nombreux.

On dénombrait à Lausanne 4953 jeunes de moins de vingt ans de plus qu'en 1990. C'est dans les classes d'âge de 5 à 9 ans ainsi que 10 à 14 ans que la progression a été la plus marquée, avec respectivement de 34,3 % et 25,7 %, alors que chez les 15 à 19 ans qu'elle a été la plus faible avec 12,1 %.

Grâce à la population étrangère

D'une manière générale, Lausanne se caractérise par le cosmopolitisme de sa population. La proportion de personne d'origine étrangère y dépasse actuellement les 40 %, chez les jeunes comme dans la population totale. Pour comparaison, à

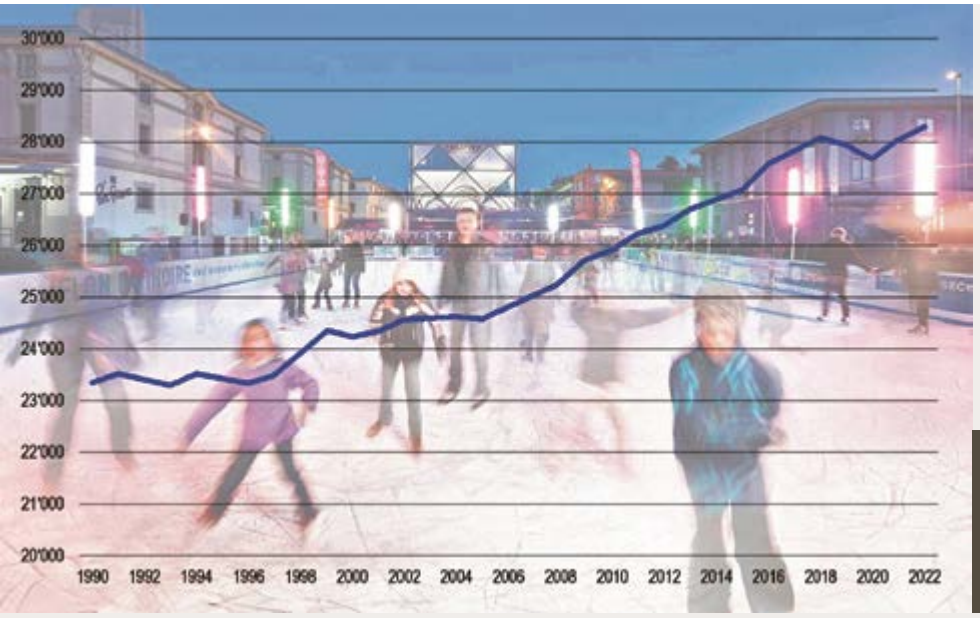

En regard de sa population globale, la capitale vaudoise dépasse ici d'environ 2 points les quatre autres grandes villes de Suisse que sont Zurich, Genève, Bâle et Berne s'agissant de la part de population âge de moins de 20 ans. DR

Berne et à Zurich, seuls respectivement 24 et 25,2 % des moins de 20 ans sont d'origine étrangère. A Lausanne, cette composante augmente plus rapidement que celle de nationalité suisse. Plus de 80 langues sont actuellement parlées dans la commune. L'an passé, on y recensait des jeunes de 138 nationalités (33 de plus qu'en 1990). A noter qu'en l'espace de 30 ans, l'effectif des jeunes espagnols, italiens et portugais a diminué de plus de moitié, tandis que celui des jeunes français a plus que doublé à la suite de l'application du principe de la libre circulation.

La Commune de Lausanne a enregistré 1594 naissances en 2022. C'est 222 de plus qu'en 1990. Viennent désormais au monde dans la capitale vaudoise pratiquement autant de bébés de nationalité étrangère que suisse : 784 contre 810 l'an passé, alors qu'en 1990 ils n'étaient que 483 contre 889 helvètes. Cette proportion se retrouve dans l'effectif actuel des jeunes de moins de vingt ans : 11715 étrangers et étrangères contre 16 600 Suisses. Une population de jeunes de moins de vingt majoritairement masculine, avec 14 398 garçons pour 13 917 filles.

S'agissant de ceux et celles de nationalité étrangère résidents depuis moins d'un an à Lausanne, ce sont les 18 et 19 ans qui sont de loin les plus nombreux. Les permis C les plus nombreux ont été délivrés aux jeunes de nationalité portugaise. En deuxième position figure le Bengladesh, suivi du Kosovo, de Bosnie et Herzégovine, puis l'Italie, la France ne trouvant ici qu'en seizième position.

Forte quelque 150 000 habitants, la Ville atteint le plus haut niveau de son histoire… avec un léger bémol s'agissant du solde migratoire intracantonal, à savoir les habitants quittant Lausanne pour s'établir ailleurs dans le canton. Depuis plusieurs années, ils sont plus nombreux que ceux qui viennent s'y établir, mais cet exode est largement compensé par la multiplication de la population résidante.

Le cosmopolitisme de Lausanne se reflète par les quelque 160 nationalités qu'on y trouve. Cette grande diversité s'accompagne d'une mutation profonde des provenances. La population étrangère venue d'Italie, du Portugal et de l'Espagne, qui constituaient jusqu'à l'an 2000 les trois nationalités les plus représentées, a diminué de respectivement 7,5 et 3 points. D'une part en raison de la situation économique dans ces trois pays, d'autre part en raison de l'enracinement en Suisse et de la naturalisation de ces personnes. En revanche, en 20 ans, le nombre de ressortissant·e·s à Lausanne a triplé et représente aujourd'hui la population étrangère dominante alimentant le marché du travail.

APPEL À UN PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ

L'activité des commerçants peut être mise en péril par les gros travaux sur le domaine public. Rejetée en 2013 par la Municipalité, la demande de créer un fonds d'indemnisation est relancée dans un contexte qui a évolué et sous une forme différente. L'idée a aujourd'hui de nouvelles chances d'aboutir. D'abord en raison de la multiplication des rénovations et transformations dans une ville de Lausanne en mutation. Ensuite, et surtout, parce qu'il s'agit cette fois d'un appel à créer un fonds de soutien financier sous la forme d'une sorte de partenariat public/privé avec la Société des commerçants lausannois (SCCL), forte de plus de 370 membres. Déposée sous la forme d'un postulat par la Conseillère communale Anouck Saugy au nom du groupe PLR, cette requête a été transmise pour examen à une commission du conseil communal.

Rénovation du Grand-Pont, agrandissement de la Gare CFF, Métamorphose, chantier du nouveau tram T1, la liste des longs travaux sur le domaine public lausannois est longue… Nul ne conteste leur impact négatif direct sur la marche des affaires des commerçants locaux. Magasins rendus difficiles d'accès, suppression de places de stationnement, bruit, poussière, etc. Autant de handicaps qui nuisent au chiffre d'affaires au point de mettre en péril la survie d'un secteur économique considéré comme essentiel à l'attractivité de la ville.

Bonnes résolutions

Le Conseil communal en est bien conscient. Montrant sa volonté de se pencher sur le sujet, il a voté en mars dernier deux résolutions. La première souhaite que « la Municipalité soutienne les commerçants lausannois lors de travaux sur le domaine public ». La seconde demande qu'elle « assouplisse les critères permettant aux commerçants de prétendre à une indemnité en cas de nuisances importantes subies du fait de travaux sur le domaine public ».

La Municipalité a répondu peu après qu'elle n'entrait en matière que lorsque les contraintes des chantiers imposent une fermeture temporaire, et qu'elle pouvait en pareil cas « octroyer une indemnité financière calculées sur la base des loyers, des charges incompressibles ainsi que sur une estimation de la perte commerciale négociée entre les parties ». Une telle indemnisation est donc actuellement l'ultima ratio d'une politique essentiellement

NOCTURNES LAUSANNOISES 2023

Depuis 2021, les vespérale de décembre des magasins lausannois se déroulent sur 6 soirs consécutifs d'ouverture jusqu'à 20 h sur les jours ouvrables.

Pour 2023, les commerces lausannois seront ouverts :
> Vendredi 15 décembre 2023 à 20 h
> Samedi 16 décembre 2023 à 18 h
> Dimanche 17 décembre 2023 – fermé
> Lundi 18 décembre 2023 à 20 h
> Mardi 19 décembre 2023 à 20 h
> Mercredi 20 décembre 2023 à 20 h
> Jeudi 21 décembre 2023 à 20 h
> Vendredi 22 décembre 2023 à 20 h
> Samedi 23 décembre 2023 à 18 h

Avec le soutien financier de la Ville de Lausanne, la SCCL a mis en place une campagne de communication réconfortante que vous pourrez retrouver chez nos commerçants, dans la presse et un peu partout dans la Ville.

Le personnel de vente bénéficie de différentes modalités, qui sont résumées sur le site internet de la SCCL :
www.commercants-lausannois.ch/nocturnes2023

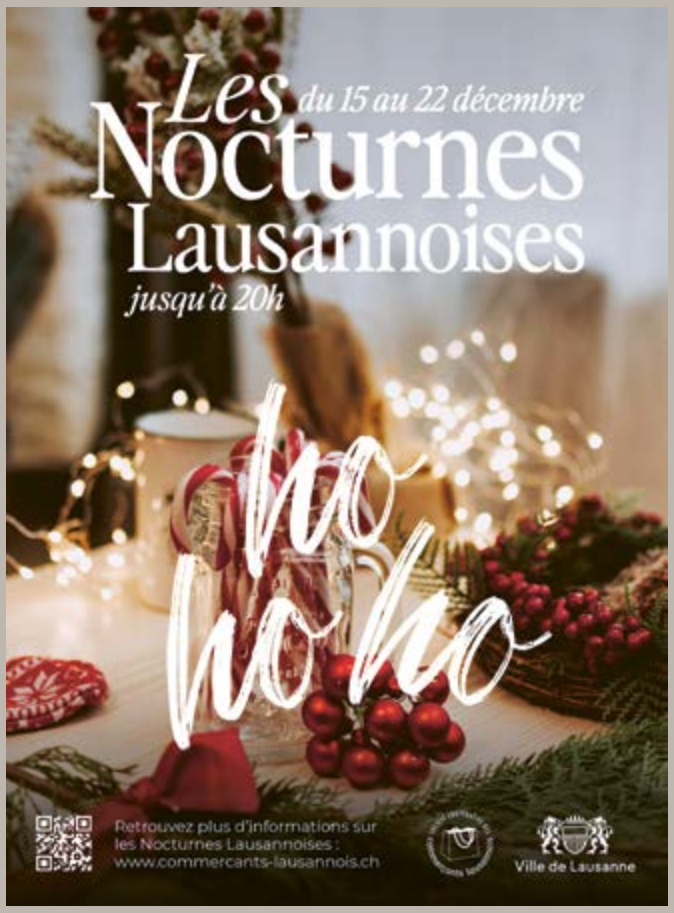

POUR AIDER LE COMMERCE PÉNALISÉ

axée sur des campagnes d'information et de discussions avec les commerçants concernés. Les faits attestent que cela ne suffit pas, notamment lorsqu'il s'agit de travaux lourds de longue durée.

Aider ceux qui aident

« Dans le cadre de la profonde mutation que connaît Lausanne actuellement, il devient aujourd'hui indispensable que la Ville soutienne les commerçants qui en font la demande », souligne Anouck Saugy. Des discussions menées par le PLR avec la SCCL est ressortie l'idée de demander à la Municipalité d'entamer un dialogue avec l'association afin, par exemple, de mettre en place une forme de partenariat public/privé, considérant qu'un véritable soutien aux commerçants lausannois ne peut être mise en place uniquement par la Municipalité.

Concrètement, la SCCL envisage en effet la création d'un fonds dont ses membres pourraient bénéficier sous réserve de conditions précises. Et la Ville pourrait mettre elle aussi à disposition des demandeurs un fonds d'aides, ou soutenir ponctuellement toutes sociétés de commerçants ou associations qui mettraient en place une initiative similaire.

Plusieurs pistes sont ouvertes. Le sujet étant assez technique, le postulat va être examiné par une commission du Conseil communal, afin d'éclairer au mieux les élus sur la manière de concrétiser l'idée nouvelle qui le sous-tend.

ENJOY LAUSANNE – RETOUR SUR LES 20% DE BONUS

Afin d'accompagner cette rentrée scolaire 2023, la Société Coopérative des Commerçants Lausannois (SCCL) a lancé une troisième campagne de promotion auprès de sa clientèle via le projet Enjoy Lausanne avec le soutien de la Ville de Lausanne grâce à un bonus exceptionnel de 20 %.

L'objectif de cette forte campagne de communication et promotion était de mettre en avant les commerçantes et commerçants lausannois, l'attractivité de la Ville et stimuler le pouvoir d'achat des clients.

Après six semaines de promotion, du 21 août au 28 octobre 2023, la SCCL tire un bilan plus que positif de cette campagne. En effet, cette offre exceptionnelle a permis de créditer plus de 2,4 millions de francs, bonus compris, sur les cartes Enjoy Lausanne.
Pour rappel, la somme de 400 000 francs avait été allouée conjointement par la Ville de Lausanne et la SCCL pour financer ces 20 % de bonus.

Ce sont donc plus de 2 millions de francs qui vont et seront dépensés chez les plus de 350 enseignes partenaires du projet. De quoi stimuler les achats de la rentrée scolaire mais également des fêtes de fin d'année !

Enjoy Lausanne continue de grandir et compte désormais plus de 350 enseignes membres et plus de 10 000 cartes actives et en circulation. Le chiffre d'affaires cumulé depuis le lancement de la carte prépayée a désormais atteint les 8,5 millions de francs, permettant ainsi de s'inscrire durablement dans les habitudes de consommation lausannoises et de se placer comme un véritable soutien aux commerçants locaux et au pouvoir d'achat de ses utilisateurs.

DR

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Quelques semaines avant de tourner la page de l'année 2023 qui a apporté son lot de difficultés et d'inquiétudes pour le commerce de détail, je tiens à vous souhaiter à toutes et tous un mois de décembre fructueux, lumineux avec cette pointe de magie que tout un chacun a besoin de ressentir pendant cette période de Fêtes.
La SCCL continuera à vous apporter son accompagnement, son expérience et son soutien tout au long de 2024. Toujours plus de défis nous attendent, mais cela peut également être un moteur puissant. Soyez certains que nous allons travailler d'arrache-pied pour rassembler et fédérer : ensemble nous sommes plus forts, ensemble nous pouvons trouver les solutions nécessaires, je vous souhaite de trouver cette certitude en vous.
Très belles Fêtes de fin d'année !

Anne-Lise Noz, présidente de la SCCL

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

NON À LA « BALLENBERGISATION » DE NOTRE ÉCONOMIE

Le Canton sauvegarde les monuments historiques et les « objets dignes d'être classés ». Les Châteaux, c'est sûr, méritent d'être gardés dans leur état d'origine, mais une évolution doit être possible pour les autres constructions. Malheureusement, le classement n'est pas arrêté et des nouveaux bâtiments sont ajoutés chaque année. Ici, nous parlons des bâtiments datant des années 50-60-70-80. Autant dire que cela peut tomber (comme la foudre) n'importe où, avec des critères connus uniquement par quelques initiés.

Le risque de cette pratique est de figer notre patrimoine bâti, empêchant la logique rénovation et évolution nécessaire. On classe non seulement des logements, mais aussi des bâtiments industriels, voire des installations sportives.
Nous ne souhaitons pas vivre dans un musée, ni à Ballenberg, nous devons pouvoir innover et nous adapter. Les usines des années 50, avec les « toits crocodiles » qui avaient une façade laissant passer la lumière, c'est bien fini. Les nouvelles usines ont d'autres standards et exigences, c'est rarement possible de faire du neuf avec du vieux surtout dans des lieux de production dévolus à une fabrication moderne.

Quelques exemples font froid dans le dos
A Crissier, un nouveau plan de quartier au Lumen a permis de rénover les bâtiments et de changer d'époque, une nouvelle policlinique médicale toute neuve, de nouveaux logements tout modernes et un nouveau restaurant couplé à des appart hôtel en location. Une vraie renaissance du sud de Crissier, à la place d'un cinéma tombé en décrépitude. Mais malgré des avantages évidents, lors du début des travaux , une levée de boucliers aux cris de : « Vous avez tué le cinéma de mon enfance et il faut le classer. » Alors que cela faisait bien 20 ans que ce n'était plus un cinéma, que le bâtiment datait des années 50 et qu'il était construit (très) simplement.
Même les autorités de Renens criaient au loup, alors que leur cinéma, le Corso avait été démonté bien des années auparavant. Mais restons sérieux, il faut changer d'époque, l'heure est au multiplex concurrencé par Netflix, Apple Tv, Disney+, Peacock, etc.

Même situation, lors du démontage des halles de production Bobst à Prilly, il faut les classer. Pourtant cette usine est remplacée par le campus de Sicpa. Cette réjuvénation apporte des nouvelles places de travail et un nouveau dynamisme à notre région. Une ancienne usine cède la place à des activités plus en phase avec notre temps. C'est ainsi depuis la nuit des temps, il n'y a plus de tanneurs au Flon !

Mais le Canton a réussi à classer des dépôts CFF à Sébeillon, l'ancien bâtiment de Mayer et Soutter, construit par Jean-Marc Lamunière et même des halles de tennis à Crissier. Dorénavant, c'est impossible pour les propriétaires de modifier ou transformer ces bâtiments sans demander l'avis et l'autorisation des monuments historiques. La façade est classée et surtout aussi l'intérieur. Ce n'est pas très pratique quand vous devez changer les aménagements intérieurs et qu'il faut demander aux architectes cantonaux l'autorisation pour chaque vis et boulons.
Lançons un appel au Canton, il peut classer tous les bâtiments cantonaux, voire communaux, mais de grâce laissons notre économie faire les transformations nécessaires à son outil de travail, sans la figer dans un passé stérile. Les nouvelles normes (là l'Etat n'hésite jamais à innover, sans rien classer ni abrogé) sont suffisamment pointilleuses pour nous entraver, sans en plus classer et momifier notre économie.

Stéphane Rezso, Président de la SICOL

Photo principal : A Crissier, un nouveau plan de quartier au Lumen a permis de rénover les bâtiments et de changer d'époque. © Hugues Siegenthaler
Vignette en bas à gauche : Le bâtiment qui abritait le cinéma Lumen datait des années cinquante. DR

FORD HYBRID

TRANSIT CUSTOM PLUG-IN HYBRID.
PROPULSION ÉLECTRIQUE SANS ÉMISSION.

Ford PRO™

Emil Frey Crissier
Centre Automobile Romand

Emil Frey Chavannes
Rte de la Maladière 44, 1022 Chavannes-près-Renens

» Un futur électrique avec le tout nouveau SUV.

smart #1 Premium.
Avec une autonomie WLTP allant jusqu'à 440 km, un design avant-gardiste, une connectivité optimisée et un niveau de sécurité exceptionnel, découvrez la toute nouvelle smart #1 Premium.

smart

GROUPE LEUBA
GREEN CENTER

VOS AGENCES DE PROXIMITÉ SMART

GARAGE DE L'ÉTOILE
SUCCURSALE DE GROUPE LEUBA SA
ROUTE DE COSSONAY 101, 1020 RENENS
INFO.01@GROUPE-LEUBA.CH - 021 633 02 02

ÉTOILE AUTOMOBILE
SUCCURSALE DE GROUPE LEUBA SA
LES TILLES 5, 2016 CORTAILLOD
INFO.13@GROUPE-LEUBA.CH - 032 729 02 90